

SÉANCE DU LUNDI 3 AVRIL 2017

Procès-verbal de la séance du conseil municipal de Lac-Saguay tenue le lundi 3 avril 2017 à 19h30, à laquelle étaient présents et formant le quorum les conseillers, Luc Bélisle, Vincent Mainville, Jérôme St-Louis, Yves Germain, Marcel Dubé et Jean-Pierre Allard.

Sous la présidence de la mairesse Francine Asselin-Bélisle. Aussi présent, monsieur Richard Gagnon secrétaire-trésorier et directeur général.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le quorum ayant été constaté par le secrétaire-trésorier, la mairesse déclare la séance ouverte. Il est 19h30.

2017-04-01
Ordre du
jour

1. ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Jérôme St-Louis
Appuyé par le conseiller Jean-Pierre Allard
Et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour suivant :

- 1) Ordre du jour
- 2) Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 mars 2017
- 3) Adoption du registre des chèques au 31 mars 2017
- 4) Bibliothèque et archives nationales du Québec
- 5) Projet APELSA – Fondation de la MRC d'Antoine-Labelle pour l'environnement'
- 6) Entretien paysager 2017
- 7) Rénovation cadastrale et chemins municipaux – offre de service
- 8) Appui à la MRC quant au dépôt du projet de construction d'une infrastructure numérique aux programmes *Brancher pour innover* et *Québec branché*.
- 9) Informations et correspondances
 - a) Entretien des chemins d'hiver – Appel d'offres par voie d'invitation écrite (3)
- 10) Varia
 - a) Convention collective 2017 – 2021
 - b) Contrat de travail du directeur général 2017 - 2021
 - c) Soutien Richard Deslauriers – Marathon de Boston
 - d) RIDR – Embauche d'étudiants
 - e) Catherine Mainville – Médaille du lieutenant-gouverneur du Québec
- 11) Période de questions
- 12) Levée de la séance

Adoptée

2017-04-02

2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 6 MARS 2017

Il est proposé par le conseiller Vincent Mainville
Appuyé par le conseiller Luc Bélisle
Et résolu à l'unanimité :

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du lundi 6 mars 2017 soit approuvé tel que rédigé par monsieur Richard Gagnon, secrétaire-trésorier.

Adoptée

2017-04-03

3. ADOPTION DU REGISTRE DES CHÈQUES AU 31 MARS 2017

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Allard
Appuyé par le conseiller Vincent Mainville
Et résolu à l'unanimité :

D'adopter le registre des chèques au 31 mars 2017 soit :

- le registre des chèques général, portant les numéros C1700048 et C1700070 (chèques annulés), C1700088 à C17000150, totalisant 114 250.17\$ et portant sur la période du 1^{er} mars au 31 mars 2017;
- le registre des chèques salaires, portant les numéros D1700042 à D1700048 (élus), totalisant 3 548.81\$ et les numéros D1700041, D1700049 à D1700064 (employés) totalisant 5 468.27\$ ainsi que les chèques portant les numéros P1700013 à P1700018 (employés) totalisant 3 508.12\$ et portant sur la période du 1^{er} mars au 31 mars 2017.

Adoptée

2017-04-04

4. BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES NATIONALES DU QUÉBEC

Attendu qu' en vertu de l'article 7 de la *Loi sur les archives* (L.R.Q., chap. A-21.1), tout organisme public doit établir et tenir à jour un calendrier de conservation de ses documents ;

Attendu qu' en vertu du troisième alinéa de l'article 8 de cette loi, tout organisme public visé aux paragraphes 4° à 7° de l'annexe doit, conformément au règlement, soumettre à l'approbation de Bibliothèque et archives nationales du Québec son calendrier de conservation et toute modification relative à l'addition de nouveaux documents ou relative aux documents destinés à être conservés de manière permanente ;

Attendu que la Municipalité de Lac-Saguay est un organisme public visé au paragraphe 4 de l'annexe de cette loi ;

Attendu que la Municipalité de Lac-Saguay n'a pas de règlement de délégation de pouvoirs ou de signature ou que son règlement ne prévoit pas la matière de la présente résolution ;

Il est proposé par le conseiller Marcel Dubé
Appuyé par le conseiller Yves Germain
Et résolu à l'unanimité :

D'autoriser Richard Gagnon, directeur général, à signer le calendrier de conservation et toute modification relative à l'addition de nouveaux documents ou relative aux documents destinés à être conservés de manière permanente, et à soumettre ce calendrier ou cette modification à l'approbation de Bibliothèque et archives nationales du Québec pour et au nom de la Municipalité de Lac-Saguay.

Adoptée

2017-04-05

5. PROJET APELSA – FONDATION DE LA MRC D'ANTOINE-LABELLE POUR L'ENVIRONNEMENT

Il est proposé par le conseiller Vincent Mainville
Appuyé par le conseiller Jérôme St-Louis
Et résolu à l'unanimité :

D'octroyer la somme de 300\$ à l'APELSA pour le suivi de la qualité de l'eau des lacs Allard et Saguay, et ce, dans le cadre du programme de la fondation de la MRC d'Antoine-Labelle pour l'environnement.

Adoptée

2017-04-06

6. ENTRETIEN PAYSAGER 2017

Il est proposé par le conseiller Luc Bélisle
Appuyé par le conseiller Marcel Dubé
Et résolu à l'unanimité :

D'accorder à Luc Gagnon de la ferme horticole de Lac-des-Écorces un contrat de service de 6 661.50\$ (plus taxes) pour l'entretien estival des différents endroits spécifiés dans le formulaire de soumission 2017.

Adoptée

2017-04-07

7. RÉNOVATION CADASTRALE ET CHEMINS MUNICIPAUX – OFFRE DE SERVICE

Il est proposé par le conseiller Marcel Dubé
Appuyé par le conseiller Yves Germain
Et résolu à l'unanimité :

D'accepter l'offre de service de Dupré Bédard Janelle, notaire, pour le transfert du droit de propriété pour l'acquisition des chemins municipaux, et ce, conformément à l'article 72 de la loi sur les compétences municipales au montant de 1432.96 (taxes incluses).

Adoptée

2017-04-08

8. APPUI À LA MRC QUANT AU DÉPÔT DU PROJET DE CONSTRUCTION D'UNE INFRASTRUCTURE NUMÉRIQUE AUX PROGRAMMES BRANCHÉ POUR INNOVER ET QUÉBEC BRANCHÉ

Attendu que les programmes *Branché pour Innover* et *Québec Branché* visent à supporter la construction de nouvelles infrastructures numériques pour desservir la population qui n'a pas un accès Internet adéquat;

Attendu que la MRC d'Antoine-Labelle est aux prises avec un sous-développement de ses infrastructures numériques et qu'une part importante de sa population ne bénéficie pas des services Internet appropriés;

Attendu que la MRC d'Antoine-Labelle a confirmé qu'elle entend déposer un projet de construction d'une infrastructure numérique aux programmes précités;

Attendu que la MRC doit démontrer clairement que la zone ciblée par son projet n'a pas accès à des vitesses de 5/1 Mbps et que les municipalités de son territoire doivent confirmer avoir pris connaissance des éléments présentés pour justifier l'admissibilité du projet de réseau de dernier kilomètre et en convenir;

En conséquence, il est proposé par conseiller Vincent Mainville, appuyé par le conseiller Jérôme St-Louis et résolu à l'unanimité d'appuyer la MRC d'Antoine-Labelle quant au dépôt du projet de construction d'une infrastructure numérique aux programmes *Branché pour Innover* et *Québec Branché*;

Il est de plus résolu d'accepter pour dépôt la justification de la MRC quant à l'admissibilité du projet de réseau de dernier kilomètre et en accepte les conclusions.

Adoptée

9. INFORMATIONS ET CORRESPONDANCE

Entretien des chemins d'hiver – Appel d'offres par voie d'invitation écrite (3).

10. VARIA

2017-04-09

a) *Convention collective des employés syndiqués 2017 - 2021*

Il est proposé par le conseiller Luc Bélisle
Appuyé par le conseiller Yves Germain
Et résolu à l'unanimité :

De mandater Francine Asselin-Bélisle, mairesse et Richard Gagnon, directeur général pour signer les documents relatifs au renouvellement de la convention collective en vigueur du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2021.

Adoptée

2017-04-10

b) *Contrat de travail du directeur général 2017 - 2021*

Il est proposé par le conseiller Luc Bélisle
Appuyé par le conseiller Yves Germain
Et résolu à l'unanimité :

De mandater Francine Asselin-Bélisle, mairesse pour signer les documents relatifs au renouvellement du contrat de travail du directeur général en vigueur du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2021.

Adoptée

2017-04-11

c) *Soutien Richard Deslauriers – Marathon de Boston*

ATTENDU QUE Richard Deslauriers est un digne représentant de la Municipalité de Lac-Saguay que ce soit à la course ou en ski de fond;

ATTENDU QUE ce coureur émérite a su nous représenter plus d'une fois, et ce à diverses compétitions et expéditions d'envergure autant dans les Laurentides qu'au-delà de notre région;

Il est proposé par le conseiller Marcel Dubé
Appuyé par le conseiller Yves Germain
Et résolu à l'unanimité :

Que la Municipalité de Lac-Saguay offre son soutien à monsieur Richard Deslauriers pour le Marathon de Boston en lui accordant la somme de 150\$.

Adoptée

2017-04-12

d) RIDR – Embauche d'étudiants

Il est proposé par le conseiller Luc Bélisle
Appuyé par le conseiller Vincent Mainville
Et résolu à l'unanimité :

Que la Municipalité accepte d'aller de l'avant avec le projet "Patrouille Verte" avec l'embauche de trois étudiants qui patrouilleront sur le territoire des cinq (5) municipalités de la Rouge, et ce pour le montant budgété de 3.50\$ la porte.

Adoptée

2017-04-13

e) Catherine Mainville – Médaille du lieutenant-gouverneur du Québec

Catherine s'est démarquée au niveau de ses résultats scolaires ainsi que son implication dans la vie scolaire et communautaire. En outre, elle est responsable du journal étudiant, siège sur le parlement écolier, s'implique bénévolement dans un projet de stage humanitaire au Pérou et vient en aide aux étudiants qui ont des difficultés d'apprentissage.

Pour toutes ses réalisations, Catherine s'est mérité la médaille de bronze du lieutenant-gouverneur du Québec.

Il est proposé par le conseiller Marcel Dubé
Appuyé par le conseiller Luc Bélisle
Et résolu à l'unanimité :

Que la Municipalité lui rende hommage et la félicite pour sa réussite scolaire ainsi que ses implications tant au niveau social, communautaire qu'humanitaire.

Adoptée

11. PÉRIODE DE QUESTIONS

2017-04-14

12. LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par le conseiller Jérôme St-Louis
Appuyé par le conseiller Jean-Pierre Allard
Et résolu à l'unanimité :

Que la séance du conseil soit terminée et levée à 21h00

Adoptée

Francine Asselin-Bélisle, mairesse

Richard Gagnon, directeur général

CERTIFICAT DE CRÉDIT DISPONIBLE

Je soussigné, Richard Gagnon, directeur général, certifie que les fonds sont disponibles pour effectuer l'ensemble des engagements pris par le conseil et pour effectuer le paiement des comptes des résolutions 2017-04-03.

Richard Gagnon, directeur général

Je, Francine Asselin-Bélisle, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Francine Asselin-Bélisle, mairesse